Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la Ville de la Nouvelle-Orléans, avec les intérêts, frais et charges qui s'y attachent.

Conditions—Comptant; ou, soit une partie en tels obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. JEREMIAH JAMES.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 13 février, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 98, de 1882, approuvé le 5 Juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'enchère, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de district de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine dans le second district de cette ville, samedi, le 22ème jour de mars, 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Miliaudon, Clinton, Ann et De Armas, désigné comme lot No. 6 dans l'Ilot No. 33; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds de profondeur. Le dit propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat de l'année 1876, montant à 92 75.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la Ville de la Nouvelle-Orléans, avec les intérêts, frais et charges qui s'y attachent.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

Conditions—Comptant; on, soit une partie en tels obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour et siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 22ème jour de mars, A. D. 1884, et continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes a l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accusées dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1831, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

KEISER, JACOB—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burdette, Adams, Napoléon et Neuvième, désigné comme l'Ilot No. 214, le dit Ilot No. 214 mesure 301 pieds de face à la rue Burdette sur 300 pieds de profondeur.

KLEIN, ELIZABETH—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Camp-bureau, Cellapisse et Troisième, désigné comme l'Ilot No. 452; le dit Ilot No. 452 mesure 300 pieds de face à la rue Jefferson sur 300 pieds de profondeur.

KNAY, E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 92

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilot No. 647; les lots Nos. 11 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 118 pieds de profondeur; les lots Nos. 15 à 21 mesurent 276 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Léonidas et Jefferson; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

[illegible] M. G.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

[illegible] de terre, ensemble avec les [illegible] qu'y trouvent, situé dans le [illegible] de la ville de la Nouvelle-[illegible] sur les rues Hamilton, Holly [illegible] Dryadelisse, désigné comme [illegible] No. 626 mesure 300 pieds [illegible] rue Hamilton sur 300 pieds de pro[illegible]

KENNEDY, SUC. M.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carollton, Hilary, Clinton et Burthe, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Carollton sur 105 pieds de profondeur; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Hilary sur 105 pieds de profondeur; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur 105 pieds de profondeur.

KERN, AARON—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Conti, Robertson et Bienville, désigné comme lot No. 21 de l'Ilot No. 140; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

KERNES, MRS MARGARET—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Madison, Burthe, Dublin et Hilary, désigné comme lot No. 2 de l'Ilot No. 92; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds de profondeur.

KAMPER, SUC. J. D.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hoss, Short, Commercial et Pearl, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 86; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Hoss sur une profondeur de 120 pieds.

KNOW, MRS M. G.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Magnolia, Storrs et Dryadelisse, désigné comme l'Ilot No. 573; le dit lot No. 573 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KNOW, MRS M. G.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Magnolia, Storrs et Dryadelisse, désigné comme l'Ilot No. 596; le dit lot No. 596 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KRIED, MRS E.—Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Bienville, Washington et McCarthy, désigné comme lots Nos. 1 et 5 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KERNÉE, SUC. S.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carollton, Hilary, Clinton et Lavée, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 15 mesure 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, St. Charles, Carrollton avenue, Short et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilot No. 647; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 118 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 21 mesurent 276 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Léonidas et Jefferson; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Burthe, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burthe, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 17 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 18 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 19 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 20 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 26 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 27 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 28 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 29 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 30 et 31 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 30 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 31 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carollton, Hilary, Clinton et Lavée, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 15 mesure 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Short, St. Charles, Carrollton avenue, Short et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilot No. 647; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 118 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 21 mesurent 276 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Léonidas et Jefferson; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

KLEIN, ELIZABETH—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoss, Short, Commercial et Pearl, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 86; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Hoss sur une profondeur de 120 pieds.

KNOW, MRS M. G.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Magnolia, Storrs et Dryadelisse, désigné comme l'Ilot No. 573; le dit lot No. 573 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KNOW, MRS M. G.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Magnolia, Storrs et Dryadelisse, désigné comme l'Ilot No. 596; le dit lot No. 596 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

KRIED, MRS E.—Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Bienville, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 1 et 5 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KERNÉE, SUC. S.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carollton, Hilary, Clinton et Lavée, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 15 mesure 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, St. Charles, Carrollton avenue, Short et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilot No. 647; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 118 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 21 mesurent 276 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Léonidas et Jefferson; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 17 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 18 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 19 forme l'encoignure des rues Laveau et Burdette.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 20 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 26 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 27 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 28 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 29 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Carollton, Hilary, Clinton et Lavée, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 15 mesure 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Short, St. Charles, Carrollton avenue, Short et St. Charles, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 51; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 137 pieds.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Léonidas, Jefferson, Marks et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilot No. 647; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 118 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 à 21 mesurent 276 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Léonidas et Jefferson; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 4 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$7 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 102 pieds de profondeur.

KOLLMAN, J. C.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laveau, Burdette, Washington et McCarthy, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilot No. 37; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue Laveau sur 132